



En France, le prix moyen d'un litre d'eau du robinet est de 3 centimes contre 50 centimes le litre d'eau en bouteille.

Que feriez-vous donc si l'on vous disait que boire de l'eau du robinet revenait à peu près à 2 € par an et par personne contre 270 € par an et par personne pour 1,5 litre d'eau consommé en bouteille ?

Imaginez maintenant votre bouteille d'eau remplie d'1/10ème de pétrole. C'est ce qui est utilisé pour fabriquer seulement une bouteille d'eau en plastique.

1 000 ans sont nécessaires à la dégradation d'une bouteille d'eau dans la nature et seulement la moitié des bouteilles en plastique sont recyclées en France. Ce recyclage ne peut, dans tous les cas, pas excéder 4 transformations.

En France, 9,3 milliards de litres d'eau en bouteille sont consommés chaque année soit environ 25 millions de bouteilles en plastique utilisées quotidiennement.

Une étude menée par Orb Media a pu détecter des particules de plastique dans plusieurs eaux en bouteille. Parmi ces particules, des traces de polypropylène, de nylon et de polytéréphtalate d'éthylène (PET) ont été retrouvées dans l'eau de certaines bouteilles testées. Au quotidien, l'être humain voit sa santé impactée par cette pollution plastique et ses dangers.

Mais ce n'est pas le seul, les animaux marins meurent également dans le même temps. Ces micro-plastiques ont des effets mortels sur ces animaux que l'on retrouve échoués sur les plages, l'estomac rempli de plastique. Il est donc urgent de remplacer le contenant de notre eau et de passer à la bouteille d'eau en verre.

Le verre est en effet l'un des rares matériaux à ne contenir aucune matière polluante et nocive pour la santé. Qui plus est, elle est recyclable à l'infini. Vous pouvez vous en procurer très facilement en magasin ou sur internet. Les prix oscillent en général entre 3 et 4,50 €.

En France, même si nous avons la chance d'avoir l'eau du robinet à notre domicile, vous ne pouvez pas pour autant la boire directement. En effet, cette eau peut contenir des traces de pesticides, métaux lourds ou tout autres produits chimiques. Vous pouvez cependant purifier l'eau du robinet par l'utilisation de perles de céramique.

Ces perles, composées d'argile, ont la capacité d'absorber le chlore, les métaux lourds et les substances nocives contenues dans l'eau. Une seule perle est suffisante par litre d'eau, mais en fonction de la qualité de l'eau, vous pouvez en utiliser deux à trois.

Quant au coût, vous réaliserez de grosses économies puisqu'un sachet de 50 perles de céramiques coûte en moyenne 9,50 € et qu'elles ont une durée de vie illimitée. Adopter ces nouvelles habitudes peut donc vous permettre de réaliser de grosses économies :

- 2 € de consommation d'eau du robinet par an et par personne
- 6 € pour l'achat de deux bouteilles en verre
- 9,50 € l'achat d'un paquet de perles de céramiques (à effectuer seulement pour commencer, puisque ces perles ont une durée de vie infinie).

17,50 € par an contre 270 € par an et par personne, qu'attendez-vous pour vous lancer ?



Dès demain, retrouvez toutes nos astuces pour [passer au vrac](#) en douceur et contribuer à réduire, toujours plus, votre empreinte écologique.